

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT**LES PLUIES ACIDES—LES INSTANCES PRÉSENTÉES AUX ÉTATS-UNIS**

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, je voudrais interroger le ministre de l'Environnement. Le président des États-Unis l'a probablement beaucoup déçu en annonçant, au lieu de mesures concrètes, que son gouvernement consacrerait jusqu'à 55 millions de dollars aux travaux de recherche sur les pluies acides. Le ministre a-t-il abordé la question avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et l'ambassadeur du Canada à Washington pour qu'ils tentent à nouveau de convaincre le gouvernement américain de l'importance et de la gravité que cette question revêt pour tous les Canadiens?

L'hon. Chas L. Caccia (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, nous allons continuer à faire pression au nom des millions de Canadiens que cette question préoccupe et en raison des pertes économiques qu'elle nous inflige. Nos forêts, nos pêches, notre secteur touristique et même nos villes subissent les ravages des pluies acides. Je tiens également à signaler que des millions d'Américains sont touchés par ce problème et sont terriblement angoissés par la dernière déclaration de leur président.

● (1150)

LES INITIATIVES CANADIENNES

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, à titre de question supplémentaire, je voudrais demander au ministre s'il compte proposer de nouvelles mesures aux Canadiens pour démontrer la fermeté de nos intentions? Je crois savoir qu'il exigerait la réduction des gaz d'échappement et de la quantité de plomb dans l'essence. Toutefois, le ministre a-t-il de nouvelles idées qui nous aideraient à convaincre les États-Unis du problème, étant donné les nombreux appuis sur lesquels nous pouvons compter dans ce pays?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député a tout à fait raison dans sa conclusion. Nous mettons actuellement au point un programme dont je ferai l'annonce le moment venu, c'est-à-dire, je l'espère, incessamment.

* * *

LE REVENU NATIONAL**LES DISPOSITIONS DE LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU—LA POSITION DU MINISTRE**

M. John Gamble (York-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Le ministre admettra que les derniers budgets ne sont guère plus qu'une analyse des changements apportés à la loi de l'impôt sur le revenu. Cela étant, et compte tenu de ce qu'on a dit à la Chambre, le ministre pourrait-il maintenant après avoir passé en revue l'état des finances dans son propre ministère, recommander certaines mesures précises concernant le prochain budget de son ministère afin d'alléger le fardeau des contribuables que nous avons, de ce côté-ci de la Chambre, pris la peine

Questions orales

de consulter, avant que ne s'écoule l'année prévue pour la présentation de son rapport administratif?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, l'honorable député a bien mentionné dans sa question les responsabilités du ministre des Finances vis-à-vis de la politique fiscale. Bien entendu, le ministre des Finances a affirmé, hier, qu'il avait eu de nombreuses consultations et qu'il continuait à en avoir. Ces consultations ont également lieu avec ses collègues du Cabinet, et je n'ai pas à dire quelle est la nature des recommandations que je lui ai faites, mais j'ai signalé au ministre des Finances certaines préoccupations.

[Traduction]

M. Gamble: Il est encourageant de voir que ces instances auprès du ministre pourraient aboutir.

LE TEMPS MIS À DONNER SUITE AUX APPELS VISANT LA COTISATION DE L'IMPÔT

M. John Gamble (York-Nord): Monsieur le Président, je voudrais poser une question sur un sujet en particulier. Il y a deux semaines, j'ai recommandé à la Chambre une mesure qui a eu l'heur de plaire au secrétaire parlementaire du ministre, semble-t-il. Il s'agissait de raccourcir les délais que le ministère se donne pour trancher une question lorsqu'un protêt est présenté par un contribuable. Or, le ministre n'ignore pas évidemment que lorsque le montant de l'impôt a été établi, le contribuable concerné doit le payer et il peut s'écouler bien du temps avant que l'objet du litige soit réglé. On pourrait raccourcir cette période pour rendre justice au contribuable, le cas échéant. Je me demandais si le ministre tiendra compte de cette proposition, qui a semblé plaire aux députés de ce côté-ci de la Chambre, lorsqu'il présentera ses recommandations au ministre des Finances?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le ministre des Finances est à la Chambre. Il a entendu les représentations de l'honorable député et je suis convaincu qu'il en tiendra compte.

* * *

[Traduction]

L'EMPLOI**LA MISE EN APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION POSITIVE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Il sait que son ministère a annoncé dans un mémoire du 3 janvier qu'il avait décidé d'englober d'autres personnes que les femmes, les autochtones et les invalides dans son Programme d'action positive. Le ministre peut-il dire si la stratégie de son ministère pour les minorités visibles s'appliquera à d'autres personnes que les noirs de la Nouvelle-Écosse? Sinon, pourrait-il dire pourquoi son ministère a publié une telle directive?